



# Le Trait d'union

Bulletin d'information de la Municipalité d'Eastman

Avril 2015, volume 15, numéro 2

eastman.quebec

### SOMMAIRE

- Homage à Pierre Riverin 1
- Mot du Maire ..... 2
- Club de l'Âge d'Or ..... 3
- Bibliothèque municipale ... 3
- Arts et culture..... 3
- Les Correspondances d'Eastman ..... 3
- AFÉAS..... 3
- Sécurité publique ..... 4
- Urbanisme..... 4
- Loisirs..... 5
- Assemblée du 2 mars ..... 6
- Avis public.....7
- Dépannage alimentaire.....7
- Appel à tous.....7
- Chroniques vertes.....8
- COOP Santé Eastman et Environs.....11
- ARPELA.....11
- Vallée de la Missisquoi-Nord.....12
- Galerie d'Art
- Place du Village.....12

### HOMMAGE À PIERRE RIVERIN



Chers citoyens et citoyennes,

Je profite de ce bulletin pour rendre hommage à une personne qui, par sa vision du monde municipal, a su contribuer au développement de notre municipalité : M. Pierre Riverin, décédé le 8 février dernier.

Vers les années 2000, lorsque le gouvernement avait entrepris le programme des fusions entre les municipalités, bien peu de gens croyaient à l'idée de voir se fusionner deux municipalités avec des territoires aussi

différents que les nôtres. En effet, Eastman était un petit village et Stukely une grande campagne.

Lorsque nous avons entrepris les discussions à propos d'une éventuelle fusion, dès le départ nous avons senti de part et d'autre que chacun allait y trouver des avantages. Il fallait quand même avoir des leaders de chaque côté qui croyaient dans cette fusion pour être capable de la réaliser.

Aujourd'hui, il faut admettre que ce fut une grande réalisation. La municipalité d'Eastman bénéficie d'une réputation et d'une notoriété qui fait l'envie de bien des municipalités de la MRC.

Quand on y regarde de près, on voit un beau petit village avec un grand nombre de services, tels l'école, la garderie, l'église, la caisse populaire, la résidence pour personne du troisième âge, la Coop de santé, la pharmacie, l'épicerie, la quincaillerie, les galeries d'art, les bons restaurants, les gîtes touristiques, les terrains de camping, quatre magnifiques lacs, un spa de prestige, un cabaret avec des spectacles d'envergure, et aussi plusieurs autres commerces de services. Pas surprenant que tant de gens veulent venir s'établir chez nous!

### MOT DU MAIRE



J'ai aussi eu la chance de travailler avec M. Riverin sur le comité administratif de la fondation de l'hôpital de Magog. C'est lui qui est venu me chercher et qui m'a convaincu de m'investir dans cette cause. Ensemble, nous avons parcouru toutes les municipalités de la MRC pour les convaincre du bien-

fondé d'investir 2 dollars pour chacun de leurs résidents.

Cette campagne a permis de ramasser plus de 500 000 \$! Cet argent servira dans le futur pour l'achat d'équipements spécialisés dans la lutte contre le cancer.

Je n'ai pas personnellement eu la chance de travailler avec lui au niveau culturel, mais je sais, par les nombreux témoignages des gens à qui j'ai parlé, qu'il s'est toujours fait un devoir de défendre la culture et les arts.

C'est aussi lui qui m'a sollicité pour que je me joigne au CA des Correspondances d'Eastman. Encore une fois j'y ai appris bien des choses et connu des gens incroyables, pour qui l'implication dans leur municipalité sera toujours au rendez vous.

Je pense que dans le fond, même si nous étions différents sur bien des points de vue, d'un autre côté nous avons bien des valeurs et des points en commun.

### Un merci très spécial

Je m'en voudrais de ne pas vous parler de l'incroyable chance que nous avons, nous les citoyens et citoyennes d'Eastman, de pouvoir compter sur autant de personnes qui sont dévouées à faire du bénévolat dans notre municipalité. Sans leur apport, réalisez-vous à quoi ressemblerait notre communauté?

Prenez par exemple, l'embellissement du village : que dire du travail et des efforts qui ont été faits au fil des ans par la SEVE? Les entrées du village, le Parc du Temps qui Passe, les aménagements ici et là, nos quatre fleurons et j'en passe...

À vous tous, MERCI!

Que dire de notre vie culturelle!

Notre sympathique bibliothèque, nos Correspondances, toutes ces petites activités et conférences tout au long de l'année...

À vous tous, MERCI!

Je ne pourrais absolument pas passer sous silence l'implication, le dévouement et la création d'activités mois après mois, année après année de notre club de l'Âge d'Or! Il s'agit d'un modèle pour notre municipalité.

J'aurais aimé vous faire un petit résumé sur chaque organisme, comité ou association, mais ça serait trop long. Par contre pour vous sensibiliser à leur travail, en voici une liste (je m'excuse s'il y a un oubli) :

- Le club Lions
- L'AFEAS
- Conseil de la fabrique de la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel
- APELOR (Association pour la protection du Lac Orford)
- APELS (Association pour la protection de l'environnement du Lac Stukely)
- APLP (Association pour la protection du Lac Parker)
- ARPELA (Association des résidents pour la protection de l'environnement du Lac d'Argent)
- CVS (Conservation des Vallons de la Serpentine)
- Association des propriétaires d'Orford-sur-le-lac
- Association des propriétaires des Boisés de la Héronnière
- Le comité pour le taxibus et transport collectif
- Le Train des Mots
- La Corde à Linge
- Nos 2 coopératives : la Coopérative d'habitation de la Villa d'Argent et la Coop Santé du village d'Eastman et des environs

De plus, que dire de tous ces bénévoles qui année après année se présentent pour notre corvée annuelle du Grand Ménage (qui aura lieu le samedi 2 mai cette année)?

Autant de gens qui s'investissent pour vous, citoyens et citoyennes, et qui méritent toute notre gratitude. À vous tous, venant de votre conseil de ville et de nos employés,

Un merci très très spécial!

Yvon Laramée, maire



 455, rue King O., bur. 200  
Sherbrooke QC J1H 6E9  
Tél. : 819 566-4466  
Télec. : 819 565-2891  
MONTYSYLVESTRE.COM

 AMÉLIE GÉRIN  
Notaire  
GÉRIN POMERLEAU, NOTAIRES, s.e.n.c.r.l.  
324, rue Principale Ouest  
Magog (Québec) J1X 2A9  
agerin@notarius.net  
819-843-3793, poste 219  
www.pmeinter.com/magog

 LE GROUPE EXPERT DRAINS  
Faites affaires avec des spécialistes  
Licence RBO: 8261-1805-10  
• Remplacement de drains français  
• Débouchage de tuyaux et d'égout  
• Inspection de tuyaux par caméra  
• Réparation de fissures dans le solage  
• Installation septique  
• Protection contre les refoulements d'égout  
• Excavation résidentielle  
24 ANS à votre service. Garantie 10 ANS  
1990-2014 8345 Bd Bourque URGENCE 24H / 7 JOURS  
www.expertdrains.com 819.864.6441

## CLUB DE L'ÂGE D'OR

	Avril	Mai
<b>Bingo</b>	25	9-23
<b>Brunch</b>	19	17

Quelques nouvelles de nos autres activités :

- La salle de tissage est ouverte du lundi au vendredi.
- Les cours offerts par le Club se termineront dans la semaine du 20 avril.
- Il y aura une soirée de danse le 2 mai.
- Nous tiendrons notre marché aux puces les 30 et 31 mai.
- Nous avons maintenant notre site web : [www.lamissisquoise.com](http://www.lamissisquoise.com)
- Pour informations, appeler au 450-297-4541

...

## SAVIEZ-VOUS QUE VOTRE BIBLIOTHÈQUE... EST UN SERVICE IMPORTANT?

Votre bibliothèque publique est un service municipal offert à l'ensemble des citoyens.

Selon les dernières *Statistiques des bibliothèques publiques du Québec, 2013*, publiées par [Bibliothèque et Archives nationales du Québec](#), on recense 813 bibliothèques publiques au Québec (1 057 points de service), desservant 7 817 637 personnes, soit 96,32% de la population québécoise. Voilà une statistique qui démontre bien l'importance de la bibliothèque dans son milieu.

Toutes les bibliothèques municipales partagent la même mission, élaborée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) dans le *Manifeste des bibliothèques publiques* ([www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman\\_fr.html](http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html)). En résumé, la bibliothèque publique offre des produits et des services répondant à des besoins d'information, d'alphabétisation, d'éducation, de culture et de loisir, et ce, tout à fait gratuitement.

Dans nos prochains articles, nous vous présenterons les différents produits et services offerts à votre bibliothèque municipale.

Rappelons que notre bibliothèque est ouverte les mercredis de 13h à 17h et de 19h à 20h, et les samedis de 10h à 14h. Au plaisir de vous y rencontrer!

...

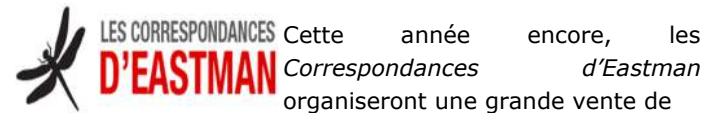
## ARTS ET CULTURE

Pour souligner la journée mondiale du livre et du droit d'auteur, le **23 avril** prochain, une conférence de M<sup>me</sup> Louise Gérin-Duffy aura lieu à 14h à bibliothèque. Cette conférencière bien appréciée nous présentera le thème de l'arbre dans la poésie et la peinture.

C'est aussi à cette occasion que sera lancée l'édition 2015 de notre activité «*Un livre - un village*», en collaboration avec les Correspondances d'Eastman. Le titre de l'œuvre choisie sera dévoilé ce jour-là et les exemplaires seront mis en circulation dans la population d'Eastman. Les 50 volumes pourront ainsi circuler dans notre village tout au cours de l'été, jusqu'au 15 octobre, date à laquelle il faudra les retourner à la bibliothèque. Vous pourrez venir vous en procurer un dès le samedi 25 avril à la bibliothèque, ou au bureau des Correspondances, si vous ne pouvez venir assister au lancement de la 5<sup>e</sup> édition de cette belle activité.

...

## VENTE DE LIVRES ANNUELLE DES CORRESPONDANCES D'EASTMAN



Cette année encore, les *Correspondances d'Eastman* organiseront une grande vente de livres qui se tiendra au cours du mois de juillet 2015. Afin de faire de cet événement un succès, les *Correspondances* font appel une fois de plus à votre grande générosité. Nous sollicitons donc vos dons en livres de tout genre, que vous pouvez acheminer directement au bureau des *Correspondances* pendant les heures d'ouverture, au 338bis, rue Principale. Pour plus d'information, veuillez appeler au 450-297-2265.

Nous vous remercions chaleureusement de votre participation et vous disons : à cet été!

...

## INVITATION

**L'AFÉAS d'Eastman** vous invite à venir vous amuser, le 30 avril à la salle La Missisquoise de 5 à 7 heures. Au menu, petit goûter, encan chinois et plaisir assuré.

...

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

### En cas d'inondation

Les inondations peuvent se produire en toutes saisons. Elles surviennent habituellement à la fonte des neiges et lors de fortes pluies

### Que faire en cas d'alerte d'inondation?

- Rangez en hauteur ou montez à l'étage supérieur les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- Bouchez le drain au sous-sol.
- Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau a commencé à monter, assurez-vous d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton de bois pour couper le courant.
- Suivez l'évolution de la situation à la radio, à la télévision ou sur Internet. Respectez les consignes de sécurité transmises.

### Que faire pendant l'inondation?

- Quittez votre domicile si le niveau d'eau vous y oblige ou si les autorités vous le demandent.
- Emportez certaines articles essentiels comme des vêtements chauds et, s'il pleut, des imperméables.
- Si vous utilisez un véhicule, conduisez prudemment et n'hésitez pas à l'abandonner si le moteur cale.
- Prévenez les autorités municipales du lieu où vous joindre si vous n'allez pas dans un centre d'hébergement de la municipalité.

### Que faire après que l'eau s'est retirée?

- Consultez un électricien avant de rebrancher le courant.
- **Nettoyez les pièces contaminées** par l'inondation : retirez l'eau et jetez tous les matériaux absorbants, comme le placoplâtre, la laine minérale, les tapis, le bois pressé, etc.
- Jetez tous les aliments, périssables ou non, et les médicaments qui ont été en contact avec l'eau.
- Stérilisez à l'eau bouillante les articles de cuisine contaminés.
- Portez attention à la présence de moisissures (odeurs de moisi, de terre ou d'alcool, taches vertes ou noires sur le sol ou les murs) qui peuvent entraîner des problèmes de santé. Si vous éprouvez des problèmes de santé, consultez sans tarder un médecin ou demandez de l'aide psychosociale, notamment auprès d'un **CLSC de votre territoire**.
- Dressez un inventaire des dommages causés par l'eau à votre propriété, avec photos ou bandes vidéo à l'appui. Informez-en votre municipalité et votre assureur. Conservez tous les reçus et les preuves d'achat des biens endommagés pour vos réclamations.

...

## URBANISME

par Simon Provençal, Inspecteur en urbanisme

### Abri temporaire :

Maintenant que l'hiver semble vouloir partir, l'abri temporaire (la toile et la structure) pour votre véhicule devra être enlevé pour le 15 avril.

### Période de dégel :

Le Ministère des transports du Québec (MTQ) a décrété une période de dégel afin de minimiser la dégradation de la chaussée pendant la période entre le 30 mars et le 29 mai 2015 sur tout le territoire de l'Estrie. Le MTQ soumet les transporteurs routiers à une réglementation plus restrictive quant au poids de leurs véhicules. La municipalité d'Eastman a constaté une dégradation de ses rues et chemins au cours des dernières années lors de cette période et demande à toute la population et surtout aux entrepreneurs de collaborer à cette consigne de ne pas utiliser un véhicule lourd durant la période du 23 mars au 5 juin 2015.

Advenant un printemps chaud et rapide, les dates de dégel peuvent être devancées. Vérifiez régulièrement le site internet de la municipalité pour connaître les changements.

Merci de votre compréhension.

### Obligation de permis et certificat d'autorisation

J'aimerais porter à votre attention que beaucoup de travaux, tels que : excavation, drainage, piscine, ajout de tous bâtiments etc. demandent un certificat ou un permis de construction. Lors de la planification de vos projets, prévoir une demande de permis. Notez que plusieurs de ces travaux nécessitent également un plan de contrôle de l'érosion prévoyant des mesures temporaires et/ou permanentes.

Ce conseil est aussi bon pour les entrepreneurs. Vérifiez que vos clients possèdent le permis requis.

Vous pouvez en tout temps nous contacter par courriel :

- Simon Provençal : [urbanisme@eastman.quebec](mailto:urbanisme@eastman.quebec)
- Isabelle Perrault : [environnement@eastman.quebec](mailto:environnement@eastman.quebec)

Bon printemps!

...



## LOISIRS

### Retour sur les Plaisirs d'hiver 2015



Cette première édition mensuelle des Plaisirs d'hiver a été sans nul doute un succès, malgré le froid du mois de février. À la suite du grand rassemblement du 31 janvier, où plusieurs activités étaient organisées tout au long de la journée, ce sont près d'une dizaine de personnes qui se sont présentées au Club de curling le 1<sup>er</sup> février pour être initiées à ce sport par M. le Maire. Une maman et son fils ont bravé le froid intense

pour participer à l'activité de géocaching du 15 février avec Mme Michèle Desrochers dans le Parc Missisquoi-Nord d'Eastman. Les braves ont tenu le temps d'une première cachette, mais déclaré forfait après cette dernière. Il faut dire que la température, -30 degrés Celsius, n'était pas très clémente. La joute de hockey du 18 février contre les policiers de la Sûreté du Québec a attiré plus d'une vingtaine de joueurs de tous les âges, filles et garçons ! Pour bien terminer cette belle activité, les agents ont offerts beignes, muffins et *Gatorade* aux jeunes présents. Pour clore cette belle programmation, le 28 février, ce sont 6 citoyens et citoyennes qui se sont joints à Jessica Meunier, kinésiologue et propriétaire de Concept Kiné-Vie, pour une marche nordique sur le sentier de la piste cyclable.

### Soccer

La saison de soccer pour l'année 2015 se déroulera du 2 juin au 13 août. La période d'inscription est présentement en cours et se terminera le vendredi 1<sup>er</sup> mai. Si vous n'avez pas reçu le formulaire d'inscription via le sac-à-dos de votre enfant, vous pouvez télécharger ce dernier sur notre site web municipal dans la section loisirs (*Attention, il s'agit d'un format 8 1/2-14*) ou vous le procurer directement au bureau municipal.

### Camp de jour

Le camp de jour sera de retour pour une nouvelle saison estivale. Afin de bien vous informer sur les services offerts au camp de jour d'Eastman et découvrir la thématique estivale 2015, une soirée d'information se tiendra au mois de mai. Surveillez le sac-à-dos de votre enfant et notre site web pour vous tenir informé de la date.

### Le samedi 6 juin prochain, c'est la Fête des Voisins !



La Fête des voisins vise à rapprocher les gens habitant un même voisinage, les voisins immédiats. Originale, car organisée par les citoyens eux-mêmes, la fête permet de développer la cordialité et la solidarité dans son milieu de vie. Vous aimeriez obtenir plus d'information sur l'évènement ou des idées pour créer votre fête ? Consultez le lien suivant: <http://www.fetedesvoisins.qc.ca/citoyens.html>

### Le samedi 6 juin – C'est aussi la Fête de la pêche!

### Le mercredi 24 juin – Fête Nationale du Québec à Eastman

Le service des loisirs est à la recherche de bénévoles âgés de 16 ans et plus afin d'effectuer la surveillance des structures gonflables et aider au montage et démontage de ces dernières. Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leurs noms et coordonnées auprès de la coordonnatrice loisirs

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 2 MARS 2015

### Administration générale

- Mode de facturation de la Sûreté du Québec : Plusieurs municipalités s'opposent aux modalités de facturation des services de la SQ. Le conseil municipal souscrit au mouvement réclamant une démarche d'analyse et de révision de la méthode de facturation des coûts de la Sûreté du Québec pour la rendre équitable.
- Le conseil sollicite la MRC de Memphrémagog pour qu'elle procède à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes de la Municipalité d'Eastman pour les années 2012, 2013 et 2014.
- Lors du congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), la municipalité d'Eastman sera représentée par son maire, Yvon Laramée, et par les conseillers Maurice Séguin et Michel Fréchette.
- À chaque année, plusieurs organismes sollicitent la municipalité pour obtenir une aide financière. Afin de guider les décisions à cet égard, les membres du conseil ont adopté une nouvelle politique d'attribution des subventions et des commandites. Cette politique peut être consultée à l'Hôtel de ville.
- La municipalité a adhéré au programme de l'Union des municipalités du Québec relatif aux assurances de dommages pour les organismes à but non lucratif œuvrant sur le territoire de la municipalité; ce programme permet aux organismes reconnus par la municipalité d'obtenir une couverture d'assurance à meilleur prix. Dans ce contexte, l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Stukely a été autorisée à demander une telle couverture.
- Le conseil municipal a revu la structure organisationnelle du service des travaux publics; conséquemment, il a autorisé l'ouverture de deux postes, un poste de *journalier* et un autre de *préposé*.
- Le conseil a adressé ses plus sincères félicitations à l'Eastmanois **Martin Riou** non seulement parce qu'il est très impliqué dans le développement du transport collectif dans la région mais, aussi, parce que le comité de citoyens de Memphrémagog pour le transport collectif a reçu la plus haute reconnaissance accordée à un membre d'un regroupement d'usagers du transport collectif de Transport 2000-Québec.
- Dans l'application des règlements d'emprunt 2011-11 et 2011-12, certains immeubles ont été taxés alors qu'ils n'auraient pas dû l'être. Aussi, le conseil a approprié le montant de 32 467,43 \$ du surplus libre afin de rembourser les contribuables concernés pour les années 2012, 2013 et 2014.

- Il a également été décidé que les immeubles (lots) qui constituent des rues non municipalisées ne seront pas assujettis aux trois éléments de tarification suivants pour l'année 2015 : solidarité sociale, fonds environnement et loisirs.
- Les deux inspecteurs de la municipalité, M. Simon Provençal et M<sup>me</sup> Isabelle Perreault, sont autorisés à assister au congrès de la COMBEQ les 16, 17 et 18 avril, à La Malbaie.

### Loisirs, Culture, Tourisme et Terrains de jeux

- Depuis quelques années déjà, la bibliothèque d'Eastman dessert la population de St-Étienne-de-Bolton. La cotisation de cette municipalité a été maintenue au même tarif qu'au cours des années passées, soit 1200 \$.
- La municipalité a confié l'organisation d'activités de soccer au Club de soccer de Magog pour un coût maximal de 4727 \$ pour la saison 2015. Les frais d'inscription pour les résidents de 3-12 ans sont fixés à 45 \$, les non-résidents devant assumer des frais additionnels de 15\$.
- Conformément à la politique en vigueur et sur recommandation de la coordonnatrice aux loisirs, la municipalité remboursera des frais de 177\$ (surtaxe exigée aux non-résidents) à chacune des deux Eastmanoises inscrites à des activités de nage synchronisée à Magog.
- Le conseil municipal a autorisé le passage sur son territoire de deux activités sportives, soit le « Cyclo-Orford 2015 » (12 juillet) et le « Défi Cyclo-myélome 2015 » (31 mai).
- L'organisme **Action Memphré-Ouest** a reçu l'appui des membres du conseil pour sa demande de financement auprès du programme *Pacte rural 2015* géré par la MRC Memphrémagog.
- Il a été convenu de déposer la candidature d'Eastman au premier Gala en saines habitudes de vie 2015 organisé par les Regroupements locaux de partenaires (RLP) pour les saines habitudes de vie – Memphré en Mouvement, pour les projets de la municipalité rencontrant les objectifs d'amélioration du milieu de vie et pour favoriser l'accessibilité aux activités (Parc des sports, programmation - Plaisirs d'hiver et Eastman en couleur).

## Sécurité publique

- La municipalité d'Eastman envisage se doter d'un service de *Premiers répondants* afin d'offrir à la population une chaîne d'interventions complémentaires au service ambulancier et de première ligne. Aussi, une demande est adressée à l'Agence de la santé et des services sociaux afin d'obtenir de l'accompagnement dans la mise en place progressive de ce service tout en tenant compte des disponibilités budgétaires.
- Compte tenu de l'importance de maintenir les compétences des pompiers déjà formés pour être Premiers répondants, le conseil municipal a autorisé la mise en place d'une formation, composée de trois modules, pour le maintien des compétences Premiers répondants, niveau PR3 offert par Formation Savie inc.
- De plus, il est nécessaire de compléter l'équipe des pompiers déjà formés comme Premier répondants. Dans cet esprit et conditionnellement au démarrage adéquat du programme et au soutien financier de l'Agence de la santé et des services sociaux, cinq (5) personnes maximum pourront recevoir une formation au programme de Premiers répondants auprès de Formation Savie inc, au coût de 500 \$ par participant.

## Travaux publics

- La municipalité a attribué le contrat d'épandage d'abat-poussière pour l'année 2015 aux Entreprises Bourget. Le contrat vise l'épandage de 315 000 litres d'abat-poussière (saumure naturelle de concentration de calcium 20%) pour un montant de 56 637 \$ plus les taxes applicables.
- Pour obtenir du financement par les programmes gouvernementaux sur les infrastructures, tant pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts que pour les chaussées, il est nécessaire de prioriser les travaux dans le cadre de ce qui s'appelle un **Plan d'intervention**. Comme la firme Exp. a procédé à l'élaboration du premier plan en 2007 et à sa révision en 2013, le conseil mandate cette firme pour la refonte dudit plan pour un montant à taux horaire ne dépassant pas 12 500 \$ plus les taxes applicables. Ce montant sera pris à même la subvention de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

## Urbanisme

- Le conseil a nommé **M. Yves Racicot** à titre de commissaire du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour un mandat de 2 ans, soit jusqu'au 2 mars 2017.

## AVIS PUBLIC

La municipalité met en vente son stock de pavés unis entreposés au garage municipal. Cette vente se fait au plus offrant. Vous pouvez déposer votre offre dans une enveloppe scellée, sur laquelle sera indiqué « achat de pavés unis » à l'Hôtel de ville d'Eastman situé au 160, chemin George-Bonnallie.

La date limite pour ce faire est le 15 mai 2015, 11h00. Cette vente se fait sans garantie ni obligation de la part de la municipalité. Le soumissionnaire s'engage à venir chercher le matériel à ses frais et à le prendre tel que vu. Il est de la responsabilité de la personne intéressée d'évaluer la quantité et d'inspecter le matériel avant le dépôt de son offre. Veuillez communiquer avec le service des travaux publics si vous avez besoin d'informations supplémentaires.

...

## SAVEZ-VOUS QU'IL EXISTE UN SERVICE DE DÉPANNAGE ALIMENTAIRE DANS NOTRE MUNICIPALITÉ?

En effet, le comité des paniers de Noël et de l'aide alimentaire de la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel est actif toute l'année pour offrir ses services d'aide, et ce, en toute discrétion. Au besoin, ou pour faire un don, vous pouvez le contacter au 450-297-3366 ou 450-297-2932.

...

## NOUVEAU ! APPEL À TOUS !

Avis aux intéressés, un groupe de citoyens travaille actuellement de concert avec la municipalité pour mettre en place une soirée de hockey balle durant la période estivale. Afin de déterminer la tenue ou non de l'activité, il est essentiel d'évaluer le taux de participation. Vous êtes donc invités à communiquer avec les responsables par courriel afin d'obtenir plus d'information et confirmer votre participation à cette première saison.

Hugues Lavoie [info@transportmath.com](mailto:info@transportmath.com)

Thierry Lavoie [tlavoie@axion.ca](mailto:tlavoie@axion.ca)

...

...

## CHRONIQUES VERTES D'EASTMAN

par Isabelle Perreault et Nathalie Lemaire

### Journée Grand ménage

Joignez-vous à nous pour le rassemblement amical du grand ménage de nos fossés de chemins. Tous et toutes, vous êtes les bienvenus, enfants et plus grands, en famille ou entre amis, venez contribuer à améliorer l'environnement !

La journée *Grand-Ménage* aura lieu **samedi le 2 mai**. Présentez-vous à l'hôtel de ville suivant cet horaire :

8h00 : Petit déjeuner (croissants, muffins, fruits, thé/café, etc.) ;

8h30 : Inscription et distribution des sacs ;

11h00 : Tirage des prix de présence.

**Important :** Prévoyez des gants, des bottes, un imperméable et un râteau !

### Écocentre mobile et collecte des gros rebuts

L'édition 2015 de l'écocentre mobile et la collecte à domicile des gros rebuts arrivent à grands pas :

**Le mardi 12 mai**, la collecte des gros rebuts vous permettra de vous départir de vos meubles, gros appareils électroménagers et autres déchets non acceptés à l'écocentre.

**Le samedi 6 juin se tient l'écocentre**, nous recevons certains déchets qui ne font pas partie de la collecte sélective régulière :

- Matériaux de construction, sauf les recouvrements de maison en vinyle et la laine isolante;
- Résidus domestiques dangereux ;
- Déchets informatiques et électroniques ;
- Textiles ;
- Pièces d'automobile : les pneus sans jante et les batteries d'automobiles doivent être déposées au Garage Lambert (577, rue Principale).

**Ouverture :** 8h à 16h au Club de l'Âge d'Or (25, rue Missisquoi).

**Coûts :** Quantité transportable à la main : gratuit

Plein coffre d'auto : 5\$

Pleine remorque ou boîte de camion : 10\$ à 15\$

### Commandes d'arbustes riverains 2015

La municipalité poursuit la traditionnelle commande d'arbustes riverains. Vous pouvez déjà planifier vos plantations et commander le nombre d'arbustes désirés en profitant de faibles coûts d'ici le 15 mai 2015.

Complétez le **formulaire de commande d'arbustes 2015** disponible sur le site web de la municipalité ou à l'hôtel de ville et remettez-le à la réception des bureaux municipaux accompagnés d'un chèque, d'argent comptant ou carte de débit.

Lien internet : <http://eastman.quebec/environnement/eau/> et allez dans la section « Commande d'arbustes ».

### Vidange des fosses septiques

La vidange obligatoire des fosses septiques a lieu cette année sur la portion *Est* du territoire. Seules les propriétés qui ont reçu le service en 2013 sont concernées et recevront l'horaire par courrier. Nous vous rappelons les consignes suivantes pour favoriser le bon fonctionnement des vidanges :

- Dégager le pourtour des deux couvercles d'environ 20 cm et ce, jusqu'au niveau de la fosse pour permettre de basculer les couvercles sans difficulté, au moins 48 h avant le début de la semaine prévue;
- Dégager le chemin donnant accès à votre installation septique sur 3 mètres de largeur et 4 mètres de hauteur (arbres, branches d'arbres, corde à linge etc.).



## CHRONIQUES VERTES D'EASTMAN (SUITE)

### Plantes envahissantes

Nous vous rappelons qu'il est important de contrôler la croissance des plantes envahissantes sur vos propriétés. La berce de Caucase et le phragmite, doivent être coupés ou arrachés avant qu'ils n'atteignent la période de floraison (début d'août). Soyez toutefois extrêmement prudent avec la berce de Caucase puisque sa sève cause d'importantes brûlures. La renouée japonaise, pour sa part, possède un système racinaire très imposant pouvant aller jusqu'à deux (2) mètres de profondeur. La couper régulièrement au fur et à mesure de sa croissance est le meilleur moyen de l'affaiblir. Vous pouvez également l'asperger d'une solution saline saturée ou de cristaux de sel. Cela peut prendre quelques années avant qu'elles ne réapparaissent plus.



Berce

Phragmite

Renouée japonaise

### Conférences



La conférence sur l'impact de l'érosion des sols sur les lacs, qui a eu lieu en mars à l'hôtel de ville a été populaire. Le spécialiste et géomorphologue Jean-Claude Thibault a fait valoir les nombreux avantages du contrôle de l'érosion des sols sur la qualité de l'eau.

Surveillez les dates de nos prochaines conférences, sur notre site web ou sur le dépliant qui vous a été envoyé, ou mieux, abonnez-vous sur le site web de la municipalité pour recevoir des avis de rappel quelques jours à l'avance!

### Gala des bons coups 2015 : Eastman honoré par la MRC

La MRC de Memphrémagog a tenu en février son deuxième Gala des bons coups en gestion des matières résiduelles et en développement durable.

Près d'une cinquantaine de personnes étaient présentes, soit des élus (maires et conseillers municipaux) et des membres du personnel des municipalités du territoire de la MRC. L'objectif de la soirée était de souligner les réalisations des municipalités en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles et au développement durable pour l'année 2014.

Eastman s'est illustrée en étant la municipalité ayant connu la plus grande réduction des déchets pour l'année 2014. On y a également souligné ses efforts soutenus pour contrer l'érosion des sols.

### Compost disponible

Du compost, issu de la collecte à domicile des matières organiques, sera gratuitement mis à la disposition des citoyens au garage municipal les mardis 2 juin et 7 juillet prochains. Vous pourrez vous en procurer entre 8 h30 et 17h00. Prévoyez vos récipients, quantité limitée.

### Barils récupérateurs d'eau de pluie distribués par le fonds EcoIGA

Cette année encore, les marchés IGA participants (dont celui de Magog) distribueront des barils récupérateurs d'eau de pluie à prix réduit (30\$). Vous n'avez qu'à vous inscrire sur une liste via internet ([https://www.iga.net/fr/implication/environnement/barils\\_deau\\_de\\_pluie](https://www.iga.net/fr/implication/environnement/barils_deau_de_pluie)), un tirage aura lieu par la suite, et vous serez avisés de la date de livraison au magasin. Ces barils permettent de réduire la quantité des eaux de ruissellement qui s'écoulent vers les fossés et d'économiser l'eau potable.

## CHRONIQUES VERTES D'EASTMAN (SUITE)

### Nouveau règlement sur le captage des eaux

Depuis le 2 mars dernier, le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) est en vigueur et remplace le règlement sur le captage des eaux. De nouvelles dispositions devront donc être respectées lors de l'émission des permis de forage de puits. Par exemple, un plan de localisation par un expert sera requis et lorsque le puits est scellé ou situé en plaine inondable, un professionnel, autre que le puisatier, doit superviser les travaux. Pour de plus amples détails, contacter l'inspectrice en environnement, Isabelle Perreault au 450-297-3440, poste 26.

### Protection des rives

Les riverains seront à nouveaux visités cette année pour la vérification des bandes riveraines. Nous rappelons que pour la protection de l'eau, une bande de végétaux matures, d'une profondeur variant entre 5 et 7.5 mètres selon la pente, doit être conservée. Malgré cette disposition vous pouvez dégager un accès en biais à la rive sur une largeur de 5 mètres.

...

## DES FLEURS POUR EASTMAN!



Lors de sa conférence du 8 avril dernier, M<sup>me</sup> Diane Tétreault, ex-présidente de la SEVE, a présenté les conditions à respecter pour qu'Eastman puisse conserver ses **4 Fleurons du Québec**. La classification horticole des fleurons (de 1 à 5 fleurons) constitue une reconnaissance officielle des efforts des municipalités et de leurs citoyens pour verdifier leur environnement et embellir leur milieu de vie au moyen d'aménagements horticoles.

À Eastman, c'est cet été que l'organisme viendra évaluer notre village, et le conseil municipal fait appel à toute la population pour conserver cette distinction. La participation de tous, commerçants, institutions et citoyens est primordiale pour que notre village reste beau et agréable! Dans un premier temps, il faut d'abord nettoyer tous nos terrains : couper et ramasser les branches ou arbres morts, ôter les fleurs fanées au fur et à mesure, donner un petit coup de peinture aux infrastructures qui en ont besoin... Bien sûr, fleurir vos terrains serait un petit plus fort apprécié, mais il importe tout autant de maintenir en santé et de mettre en valeur les arbres de votre propriété. Car il faut savoir que les Fleurons du Québec visent avant tout à embellir notre cadre de vie dans le respect des principes du développement durable.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Isabelle Perreault, notre inspectrice en environnement, qui chapeautera ce dossier cet été.

Merci à tous pour votre participation active !

...

## COOP SANTÉ EASTMAN ET LES ENVIRONS

### Un troisième médecin se joint à l'équipe !

C'est avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme que Madame Suzie Nadeau, présidente du conseil d'administration de Coop Santé Eastman et les environs, annonce l'arrivée prochaine d'un troisième médecin au sein de l'équipe médicale actuellement en place. En effet, à compter de la mi-juin prochain, et chaque lundi, le docteur Réal Desranleau se joindra à l'équipe de médecins. Omnipraticien de grande expérience, le Dr. Desranleau pratique actuellement au Centre médical McMasterville. Propriétaire d'une résidence à Bolton-Est depuis de nombreuses années, le Dr. Desranleau réduira graduellement ses présences à McMasterville pour assurer sa collaboration avec la Coop Santé Eastman. Pour consulter le Dr. Desranleau, il suffit de laisser un message téléphonique au 450-297-4777, le vendredi précédant sa journée de clinique.

Rappelons que l'équipe médicale de la Coop Santé Eastman est composée du Dr. Mario Wilhelmy, du Dr. Normand Dussault et de Christine Petit, infirmière clinicienne. Les jours de cliniques sont les mardis, jeudis et, à compter de juin, les lundis.

### Nouveaux services offerts aux membres

Depuis la rentrée de janvier, la Coop Santé Eastman est fière d'offrir à ses membres l'accès à une infirmière. En effet, Christine Petit, infirmière clinicienne, est dorénavant présente tous les jours de clinique. Ainsi, les membres qui le souhaitent peuvent consulter Christine pour obtenir différents services tels lavage d'oreille, vaccins, injections, prélèvements. Christine pourra également effectuer le changement de pansements, le retrait de points ou d'agrafes de suture, procéder à différents tests comme le dépistage d'infection urinaire, en plus de prendre la pression du patient, le tout, selon les recommandations d'un médecin.

### Objectif atteint ... et même dépassé !

Au moment de l'ouverture de la Coop, à l'automne 2013, le conseil d'administration s'était donné comme objectif d'atteindre le chiffre magique de 800 membres et ce, dès la deuxième année d'activité. Les efforts de promotion du conseil d'administration et du personnel de la Coop, combinés à ceux des membres qui n'hésitent pas à parler de «leur» Coop ont porté fruit, puisque **la Coop démarre l'année 2015 avec quelque 900 membres en règle**. Une bonne nouvelle, qui augure bien pour la prochaine année et, surtout, rend le conseil d'administration confiant de voir le nombre de ses membres aller en augmentant, particulièrement grâce à l'arrivée prochaine d'un troisième médecin.

## Assemblée générale annuelle

Tous les membres de la Coop Santé Eastman sont invités à prendre note que l'Assemblée générale annuelle 2015 aura lieu **le mercredi 22 avril prochain, à compter de 19 h au sous-sol de l'Église Saint-Édouard d'Eastman.**

À cette occasion, le Conseil d'administration procédera, entre autres, au rapport d'activités 2013 - 2014, à la présentation et au dépôt des états financiers au 31 décembre 2014, en plus de soumettre son plan d'action et ses prévisions budgétaires pour la prochaine année. Soulignons que cette Assemblée sera également l'occasion de procéder à l'élection de deux administrateurs et ce, conformément aux règlements de la Coop.

Rappelons que la Coop Santé Eastman bénéficie de l'appui de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog, du CLD de la MRC de Memphrémagog, des municipalités d'Austin, d'Eastman, de St-Étienne-de-Bolton et de Stukely-Sud et du Club Lions d'Eastman.

Pour information : [info@coopsanteeastman.com](mailto:info@coopsanteeastman.com)

...

## ARPELA



Tous les membres de l'ARPELA ont reçu récemment le dépliant 2015 de l'Association. À noter que notre page d'accueil est le résultat d'un concours de dessins auquel ont participé une centaine d'élèves des classes de 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année de l'école du Val-de-Grâce.

Le thème suggéré était « un lac, dans la nature et sa montagne ». Merci à tous les jeunes participants et félicitations au jeune Robin Duguay pour son superbe dessin.

Cet envoi est en même temps l'occasion de remercier et de faire connaître les nombreuses entreprises locales qui commanditent l'association année après année. C'est aussi un rappel de renouveler ou de vous abonner comme membre de l'ARPELA, en complétant le formulaire joint à l'envoi ou encore en vous rendant au site [www.arpela.ca](http://www.arpela.ca).

...

## BONNE NOUVELLE POUR LES SENTIERS DU PARC MISSISQUOI NORD



Action Memphré-Ouest, un organisme de la MRC de Memphrémagog responsable de la gestion du développement de la Vallée Missisquoi Nord, a reçu trois subventions pour aider à consolider et à développer les sentiers des Parcours de la vallée Missisquoi Nord dans les quatre municipalités membres, Eastman, Bolton-Est, Saint-Étienne-de-Bolton et Canton de Potton.

Les sommes allouées proviennent de la CRÉ de l'Estrie : 42 000 \$ (Programme de développement des ressources forestières), la Coalition nationale des sentiers : 20 580 \$ (Plan d'action économique du Canada) et la MRC de Memphrémagog : 15 000 \$, (Pacte rural). Cette dernière subvention permettra de développer un plan de communication pour faire connaître le Parcours. À ces sommes s'ajoutent des appuis financiers substantiels fournis par les quatre municipalités, variant entre 15 et 50 % des subventions versées. Les randonneurs qui fréquenteront le Parcours au cours de l'été 2015 ne devront donc pas se surprendre d'y croiser des travailleurs occupés à améliorer nos sentiers.

### Invitation à une sortie printanière dans le sentier du Vieux verger

Le Parcours offre une sortie dans le sentier du Vieux verger, le **23 mai prochain**, dans le cadre des Journées de la nature de la Fondation David-Suzuki. Ce sera l'occasion de découvrir la biodiversité du parc, identifier les fleurs printanières et observer les éléments géologiques d'intérêt. Deux biologistes et un géologue seront présents, afin de vous guider et de répondre à vos questions. Le rendez-vous est au stationnement du 37, rue des Pins Sud, à Eastman, à 10h00.

On trouvera tous les renseignements utiles sur les Parcours de la vallée Missisquoi Nord, des cartes, des activités et plus, sur le site Web [www.missisquoinord.com](http://www.missisquoinord.com).

...

## GALERIE D'ART PLACE DU VILLAGE



La galerie d'art «La Place du Village» tient à vous aviser que sa prochaine exposition estivale a pour thème : **«Une fleur pour Eastman»**, très inspirant en cette année des Fleurons du Québec! L'échinacée blanche, emblème floral de la municipalité d'Eastman, sera au cœur de cette exposition. Plus d'une vingtaine d'artistes et d'artisans déploieront leurs talents afin d'exprimer leur passion et leur savoir-faire.

L'exposition débute le 23 avril et se poursuivra tout l'été.

La galerie est ouverte du jeudi au dimanche de 10 heures à 17 heures.

Pour plus d'informations, contactez M. Yves Duclos au 450-297-4475

Au plaisir de vous y retrouver!

...

**TÉLÉPHONES D'URGENCE** FEU - AMBULANCE : 911 SERVICE DE POLICE : Sûreté du Québec 819 564-1212 ou 1 800 461-2131

Échec au Crime : 1 800 711-1800 SIGNALER UN OISEAU MORT : 1-877-644-4545 (virus du Nil)

SIGNALER UN ANIMAL MORT : route 112 ou G.-Bonnallie 819 562-2693, ailleurs sur les routes 450 297-3440

Municipalité d'Eastman, 160, chemin George-Bonnallie, Eastman (Québec) JOE 1P0

Téléphone : 450 297-3440

Télécopieur : 450 297-3448

Courriel : [info@eastman.quebec](mailto:info@eastman.quebec)

Heures d'ouverture : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, du lundi au vendredi

[eastman.quebec](http://eastman.quebec)

**J.P. Cadrin & Ass. Inc.**  
évaluateur agréé  
[cadrin@jpcadrin.ca](mailto:cadrin@jpcadrin.ca)  
455 MacDonal, bureau 300, Magog (Québec), J1X 1M2  
tél.: 819-843-3635 téléc.: 819-843-0448

**exp.** Donald Bonsant, urbaniste  
Directeur principal, aménagement,  
urbanisme et développement durable  
150, rue de Vimy, Sherbrooke QC J1J 3M7  
Tél.: 819 562-3871, poste 2315  
M.: 819 571-8035

**EXCAVATION N. JEANSON**  
TRANSPORT EN VRAC  
PAYSAGEMENT  
NOUVEAUX PROJETS  
CONCASSEUR MOBILE - DÉMOLITION  
LAC REFFOUR  
AMÉNAGEMENT PAYSAGES  
ORNIÈRE - NIVELAGE  
www.exca.com  
2089 route 112, Stukely sud  
Bur: 450.297.4535  
Cell: 819-574-5093